

SEMILOM

Reprofilage de la piste Marmottes *Orcières (05)*

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°2 : Plan de situation au 1/25 000^{ème}

Annexe obligatoire n°3 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°4 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°5 : Plan des abords du projet

Annexe obligatoire n°6 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les ressources naturelles

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

Annexe complémentaire n°3 : Incidences du projet sur le paysage

Annexe complémentaire n°4 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

Annexe complémentaire n°5 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

27 avril 2026

Réf. : 2025056

RESSOURCE EN EAU POTABLE

Sources : Cart'Eaux [consulté le 07/10/2025] ; EauFrance (<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr> [consulté le 07/10/2025])

ENJEUX

La zone d'étude immédiate se situe à proximité de plusieurs **captages d'eau potable** présents sur le versant (voir carte page suivante).

Les AEP suivants, avec leurs périmètres de protection immédiats (PPI) et rapprochés (PPR), sont les plus proches de la zone d'étude :

- « Source de Montagnou » (code INS 005000329), PPI et PPR à 270 m à l'ouest du bas de la zone d'étude ;
- « Source de Pierre du Drouvet » (code INS 005001158), PPI et PPR à 230 m à l'ouest du haut de la zone d'étude ;
- « Source de Mirabeau » (code INS 005000330), **PPI à 150 m** au nord-ouest, **PPR à 50 m** ;
- « Source de Py Mary » (code INS 005000319), PPI et PPR à 400 m au nord-ouest.

Tous ces captages se situent **en amont** de la zone d'étude. Le plus bas d'entre eux (source de Montagnou), est à même altitude mais ne possède pas de lien hydrologique avec la zone d'étude.

D'autres captages sont présents sur ce versant mais se trouvent à distance et en amont.

INCIDENCES

Malgré la forte proximité d'AEP avec la zone d'étude immédiate, en particulier pour la source de Mirabeau (PPR à moins de 100 m), la topographie du secteur permet d'éviter le risque de pollution par les émissions et les fuites éventuelles d'hydrocarbures des engins de chantier circulant à proximité pendant la phase travaux.

Avant application des mesures, le niveau d'incidence brute est jugé **négligeable** car des captages d'eau potable se situent à faible distance mais en amont de la zone d'étude et/ou sans lien hydrologique avec celle-ci.

MESURES PREVUES

- ➔ **ME 1** : Plan de circulation des engins de chantier
- ➔ **MS 1** : Suivi environnemental en phase travaux

L'annexe complémentaire n°4 présente le détail de ces mesures.

Après l'application des mesures, le niveau d'incidence résiduelle est jugé **négligeable**.

**Légende** Zone d'étude**Captages AEP** Périmètre de protection immédiat Périmètre de protection rapproché

Échelle : 1:5000

0 100 m

Conception: KARUM n°2025056 / L.SEAUVE
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2025)
Source de données : ARS (2024)
Date : 15/04/2026

HYDROGRAPHIE : EAUX DE SURFACE

Sources : EauFrance (<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr> [consulté le 07/10/2025]) ; DDT 05 (maj 24/10/2024, consulté le 20/11/2025) ; Gest'eau [consulté le 07/10/2025]) ; Mairie d'Orcières (<https://www.orcieres-mairie.fr/vie-municipale/travaux> [consulté le 07/10/2025])

ENJEUX

La zone d'étude immédiate est comprise dans le SDAGE Rhône-Méditerranée et plus localement dans le SAGE Drac amont. Elle se situe dans le bassin versant du Drac, de sa source au Drac de Champoléon. Ce versant présente plusieurs cours d'eau et zones humides, indiqués sur la carte en page suivante.

La zone d'étude est longée au sud-ouest et sur sa partie basse par le **torrent de la Combe. Ce cours d'eau est identifié comme tel par la DDT des Hautes Alpes et soumis à la Loi sur l'Eau.** Il est identifié dans la trame bleue par le PLU d'Orcières (voir annexe complémentaire n°2). Il n'est pas identifié comme zone de frayères et n'est pas classé en liste 1 et 2 au titre de l'article L.214-17 du Code de l'Environnement. Il se jette dans le Drac au niveau de Pont Peyron, rivière identifiée comme zone de frayère et classée en liste 1.

Le cours d'eau est **busé** à plus de 25 m de profondeur pour son passage sous le village station d'Orcières. La buse est protégée en amont par un piège à blocs et une plage de dépôt, aménagés respectivement en 2005 et 2019. Elle traverse la station sur environ 500 ml puis le cours d'eau retrouve un lit naturel en aval de la station.

Le torrent busé passe à proximité (distance inférieure à 10 m) de la zone d'étude sur environ 60 ml.

INCIDENCES

L'accès à la zone de chantier (piste 4x4 existante) traverse le cours d'eau de la Combe qui est à gué en cet endroit. Le risque de pollution par la levée de MES et le lavage des roues systématique dans ce cours d'eau à leur passage est significatif.

En revanche la distance entre les terrassements et le cours d'eau ainsi que leur localisation topographique induit un risque limité de pollution du cours d'eau. Ce risque reste probable en cas de fortes pluies/orages.

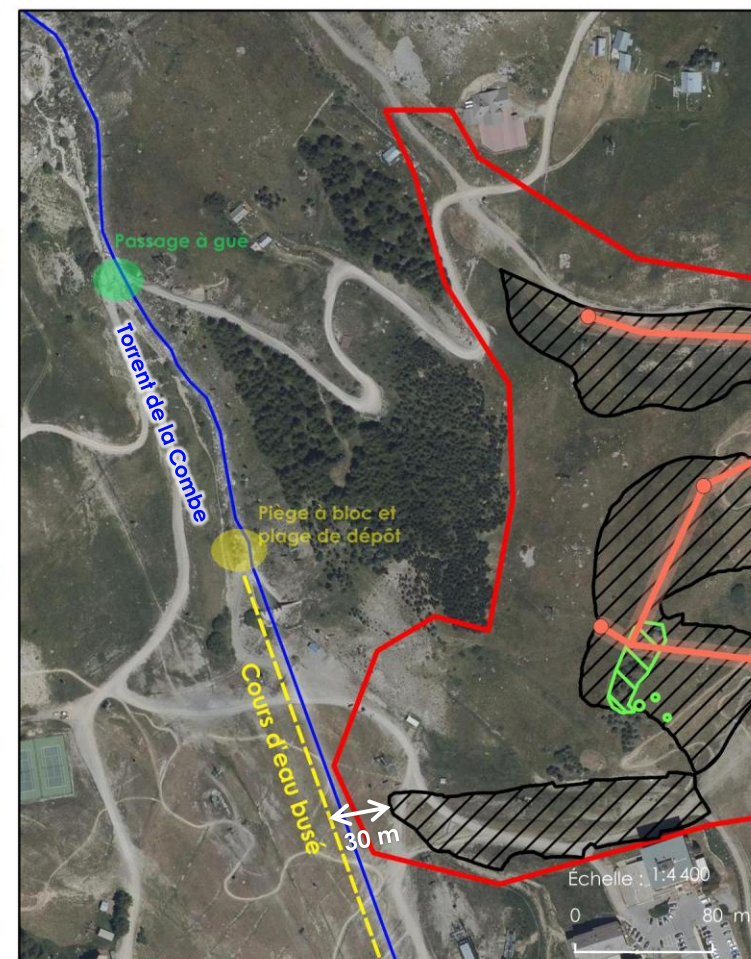
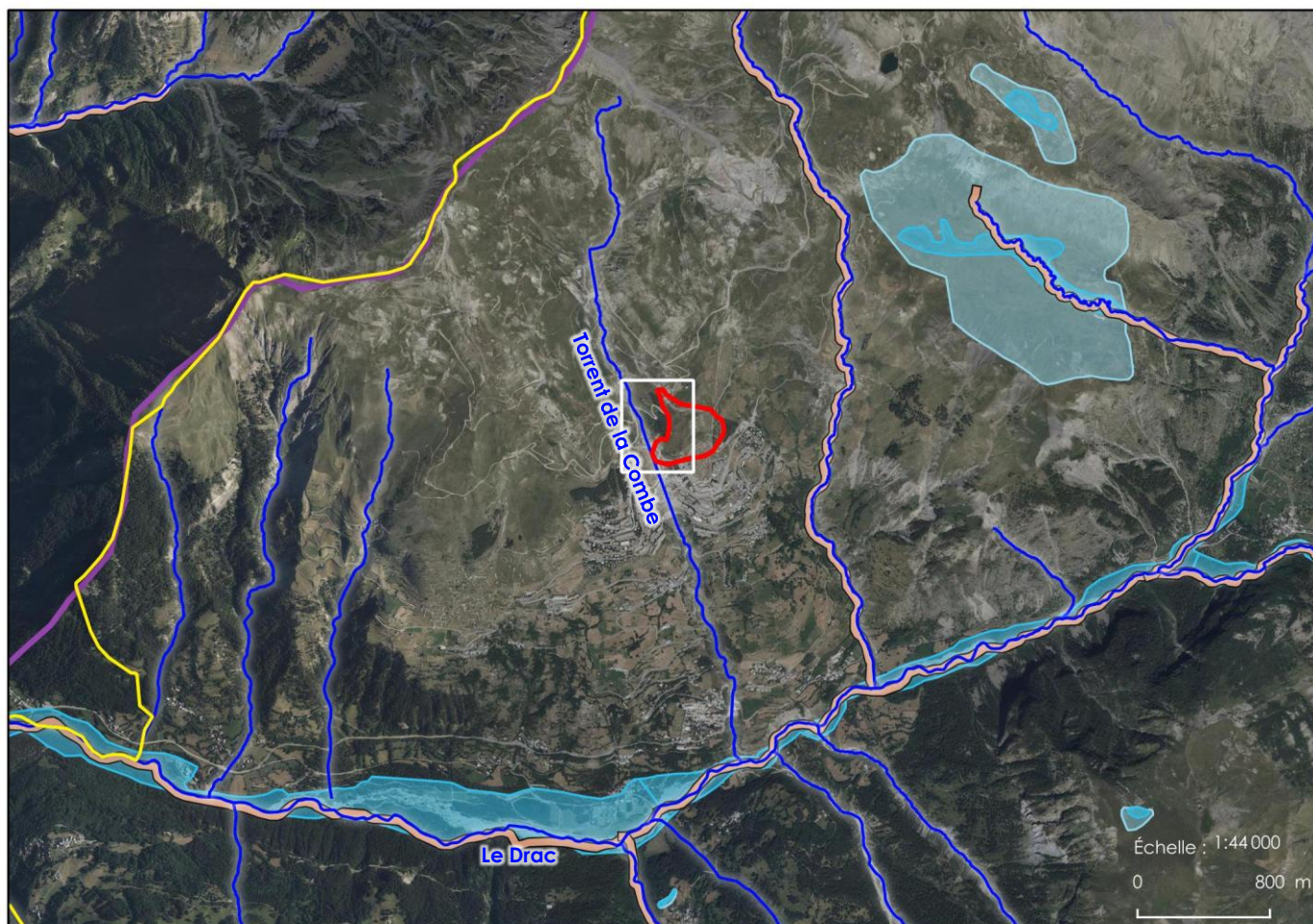
Avant l'application des mesures, le niveau d'incidence brute retenu est donc **faible**. Des mesures sont à prévoir.

MESURES PREVUES

- ➔ **ME 1** : Plan de circulation des engins de chantier
- ➔ **MR 1** : Prévention des risques de pollutions accidentelles sur les milieux sensibles aquatiques
- ➔ **MS 1** : Suivi environnemental en phase travaux

L'annexe complémentaire n°4 présente le détail de ces mesures.

Après l'application des mesures, le niveau d'incidence résiduelle est jugé **négligeable**.



Légende

 Zone d'étude

Éléments de projet

 Terrassements

 Défrichement

 Enneigeurs

 Réseau neige

 Emprise réseau neige

Hydrographie

 Cours d'eau (Sandre, 2024)

 Frayères (DDT 05, 2023)

 Zones humides (DREAL PACA, 2019)

 Espace de fonctionnalité (DREAL PACA, 2019)

 Bassins versant topographiques (BD Topage, 2024)


Conception: KARUM n°2025056 / L.SEAUVE
 Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2025)
 Source de données : SEMILOM, KARUM
 Date : 27/04/2026